

Communiqué de presse

8 septembre 2025

La BCE et la Banque populaire de Chine prorogent leur accord bilatéral de *swap* de devises euro-renminbi

- La BCE et la Banque populaire de Chine prorogent leur accord de *swap* de devises euro-renminbi pour trois années supplémentaires
- L'accord de *swap* porte sur un montant maximal de 350 milliards de renminbis chinois et de 45 milliards d'euros
- Il sert de dispositif de soutien à la liquidité afin de remédier à d'éventuelles pénuries de renminbi chinois dans les banques de la zone euro

La Banque centrale européenne (BCE) et la Banque populaire de Chine (BPC) ont décidé de proroger l'accord bilatéral de *swap* de devises euro-renminbi pour trois années supplémentaires jusqu'au 8 octobre 2028. Les conditions de l'accord restent inchangées.

La BCE et la BPC ont conclu le premier accord bilatéral de *swap* de devises le 8 octobre 2013 pour une durée de trois ans, pour un montant maximal de 350 milliards de renminbis chinois et de 45 milliards d'euros. Cet accord a par la suite été prorogé en 2016, 2019 et 2022, à chaque fois pour une durée de trois années supplémentaires.

Du point de vue de l'Eurosysteme, cet accord doit servir de filet de sécurité pour faire face à d'éventuelles pénuries soudaines et temporaires de renminbi chinois dans les banques de la zone euro en raison de perturbations du marché du renminbi. Les accords d'apport de liquidité contribuent à la stabilité financière au niveau mondial. L'accord avec la BPC est cohérent avec les volumes importants d'échanges commerciaux et d'investissements bilatéraux entre la zone euro et la Chine.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Clara Martín Marqués au : +49 69 1344 17919.

Notes

- Pour de plus amples informations concernant les lignes de *swap* et de repo permanentes, cf. la vue d'ensemble sur le [site internet de la BCE](#).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France